

Écrit par le 22 novembre 2024

« Et si je donnais une heure par mois à ma commune ? »



Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, vient d'annoncer le lancement d'une réserve territoriale citoyenne en partenariat avec l'initiative [L'Heure Civique](#) pour donner à chacun le moyen de s'engager au service de sa commune. En Vaucluse, 151 municipalités sont concernées.

En juillet dernier, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a initié une démarche visant à améliorer les conditions d'exercice du mandat d'élu local. Dans le cadre de cette démarche et face aux discussions sur une crise de l'engagement, le Gouvernement a lancé en novembre 2023 une consultation citoyenne grâce à l'application Agora dans le but de créer une réserve territoriale citoyenne. Cette enquête a permis d'interroger les Français sur leurs aspirations quant à l'engagement local.

« Les résultats ont notamment révélé que même si près de 7 Français sur 10 ne sont pas engagés au service de leur commune, la moitié souhaite s'impliquer à condition que leur engagement ait un impact sur leur quotidien. Les élus locaux, et en particulier les maires, doivent pouvoir s'appuyer sur ce potentiel

Écrit par le 22 novembre 2024

de générosité et de solidarité émanant des héros du civisme ordinaire, explique le ministère des Collectivités territoriales et de la Ruralité. L'État doit être facilitateur dans cette envie de s'engager, c'est pourquoi, Dominique Faure a annoncé le lancement d'un partenariat avec l'initiative 'l'Heure Civique' en l'orientant vers les maires et les élus locaux pour créer une réserve territoriale citoyenne. »

« Chaque maire pourra faire appel aux habitants s'étant manifestés pour l'accompagner dans les événements de sa commune. »

Grâce à cette plateforme, chaque citoyen pourra signifier à son maire qu'il est disponible pour donner un petit peu de son temps au service des autres sur sa commune, et chaque maire pourra faire appel aux habitants s'étant manifestés pour l'accompagner dans les événements de sa commune : soutien lors d'événements, aide pour faire traverser les enfants, entretien des espaces verts, etc.

« L'Heure Civique, c'est permettre aux maires de dire à leurs administrés : « faisons ensemble briller notre ville ou notre village » tout en facilitant leur mise en relation grâce à la plateforme et l'intermédiation de la mairie. Cette réserve territoriale citoyenne, c'est donner les moyens aux élus locaux de mettre en place une véritable stratégie de participation citoyenne à l'échelle de leur commune pour rapprocher la décision politique du citoyen. »

« Une armée de bonne volonté prête à s'investir au service de sa commune. »

Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité

« La réserve territoriale citoyenne, c'est une fabrique de mobilisation solidaire, une armée de bonne volonté prête à s'investir au service de sa commune pour le mieux-vivre ensemble, précise Dominique Faure. Je suis convaincue que la générosité citoyenne peut irriguer l'action publique et la rendre plus efficace et puissante. Nous l'avons vu ces dernières années avec la pandémie de Covid-19, il existe un gisement de solidarité dans nos communes, les habitants veulent se sentir utiles. Avec l'Heure Civique, je propose à tous de donner une heure de son temps pour aider son maire. Quand on y pense, une heure, ça semble être peu, c'est la durée d'une séance à la salle de sports ou d'un épisode de série. Cependant, une heure peut tout changer. Si chacun s'engageait à offrir une heure, chaque semaine ou même chaque mois, pour contribuer au développement de sa commune, on pourra construire de grandes choses. »

L'Heure Civique : <https://lheurecivique.fr/>

L.G.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Cavaillon : une consultation lancée concernant la place François Tourel



Les Cavaillonnais ont jusqu'au 21 avril pour remplir le formulaire de consultation concernant le futur aménagement de la place François Tourel.

Conformément au programme de mandat, la place François Tourel de Cavaillon va changer de visage. Végétalisation, place pour les piétons, stationnement conservé avec une esthétique retrouvée... L'avis des Cavaillonnais est sollicité avec deux projets proposés par consultation.

Pour participer à la consultation, il suffit de remplir le formulaire distribué dans les boîtes aux lettres depuis le 27 mars via le magazine C'mon mag. Le formulaire est à retourner avant le 21 avril à l'accueil

Écrit par le 22 novembre 2024

de l'Hôtel de Ville. Si vous n'avez pas reçu le magazine, des formulaires à remplir sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Scénario 1 : un projet équilibré

Une version permettant de concilier « renaturation » et stationnement. La plantation de 85 arbres viendra oxygéner la place avec de nombreux aménagements de massifs. La création de cheminements piétons et d'un arrêt de bus supplémentaire facilitera les déplacements.

Végétalisation : 1 035m² d'espaces verts et 85 arbres plantés.

Stationnement :

Avant : 162 places.

Après : 79 places, dont 6 places PMR.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Ecrit par le 22 novembre 2024



Scénario 2 : un maximum de « désimperméabilisation »

Un projet mettant en avant un maximum de « désimperméabilisation » en supprimant 126 places de stationnement. La création d'espaces verts est privilégiée, avec moins d'arbres que dans le projet 1. Les places de stationnement devant l'Office de tourisme seront supprimées.

Végétalisation : 1 365m² d'espaces verts et 73 arbres plantés.

Stationnement :

Avant : 162 places.

Après : 36 places, dont 6 places PMR.

Ecrit par le 22 novembre 2024



Ecrit par le 22 novembre 2024



Des éléments communs aux deux projets

Quel que soit le projet sélectionné, les voies de circulation, qui occupaient la plus grande partie de la place, seront modifiées. La circulation sera mise en double sens devant la Poste, permettant à terme de piétonner la place du Clos du côté des bars et restaurants. Egalement, des cheminements piétons seront aménagés, notamment à proximité de l'arc Romain et de la montée César de Bus.

J.R.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Le journal satirique régional 'Le Ravi' a besoin de vous

Notre confrère le Ravi, mensuel d'enquête et de satire en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a lancé en mars dernier une campagne de dons « pour vivre et cesser de survivre ». Intitulée '#SOSRAVI', elle est accessible sur le site internet : www.leravi.org.

« Depuis 18 ans le journal, dont la rédaction est basée à Marseille, fait vivre la liberté d'expression et une information indépendante et locale en mêlant enquêtes et dessins de presse, explique Michel Gairaud, rédacteur en chef du Ravi. L'objectif de cette campagne est de récolter 100 000€ qui permettront à la Tchatche, l'association qui édite le Ravi, de continuer ses activités. Le compteur s'élève aujourd'hui à 50 000€. A 18 jours de la fin de la cagnotte, la situation est critique. »

Si la somme déjà récoltée a permis de passer le mois dernier, il faudrait collecter au moins 70 000€ pour tenir jusqu'à l'été et 100 000€ pour donner suffisamment d'air à ce média citoyen pour les deux prochaines années.

Partis pris, pas partisan

« La Tchatche est actrice de l'éducation populaire depuis près de 10 ans, complète l'équipe du seul journal satirique régional. Elle intervient dans les quartiers et écoles pour permettre aux citoyens (ou futurs citoyens) d'utiliser les médias avec critique et discernement. Elle fait aussi entendre la parole de ceux auxquels on tend rarement le micro en réalisant et publiant des travaux de journalisme participatif. Pour finir, elle édite le journal numérique et papier le Ravi. Ce dernier est un mensuel qui assume des partis pris sans être partisan, pour plus de justice sociale et d'écologie. »

« Le statut associatif de la Tchatche lui garantit son indépendance journalistique et lui permet d'agir pour l'intérêt général, insistent les responsables du Ravi. Elle s'auto-finance à 70%, un exploit dans le milieu associatif. Mais l'équipe du Ravi et ses bénévoles constatent la difficulté d'être un journal d'enquête et de satire. Cela dérange. »

Un appel pour soutenir les médias citoyens

En 2021, ni la Région Sud, ni le département des Bouches-du-Rhône et ni la Ville de Marseille, qui depuis a toutefois entrouvert la porte à un éventuel soutien, ont aidé le journal rappelle Le Ravi. « Elles multiplient pourtant les déclarations d'amour pour la liberté d'expression, le pluralisme, le droit à la satire, l'éducation aux médias. Et pourtant chaque année, comme le Ravi l'a documenté lors d'une enquête publiée en février, les collectivités locales versent des millions d'euros à la presse locale. Plus de 3 800 personnes ont déjà signé la pétition 'Pour que vos impôts cessent de financer les Bolloré' en réclamant une autre politique publique plus favorable aux médias citoyens. »

Comment faire un don ?

Ecrit par le 22 novembre 2024

Deux possibilités s'offrent à vous pour soutenir 'Le Ravi' :

1. Faire un don défiscalisé : vous bénéficiez d'une réduction d'impôt, si vous en payez, à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises. La condition est que la plateforme prélève une commission de gestion de 5 à 8% sur le montant.

2. Faire un don direct : avec cette méthode, pas de commission. L'intégralité de votre don va permettre de soutenir le travail de l'association et du journal. Pour cela, il faut envoyer un chèque à l'ordre de : 'la Tchatche', l'association qui édite le Ravi et l'adresser au 11 boulevard National, 13001 Marseille. Vous pouvez aussi réaliser un [virement](#). Contact : 04 91 08 78 77 ou communication@leravi.org.

Ce n'est malheureusement pas la première fois que notre confrère se retrouve en difficulté. En 2014, 'Le Ravi' avait déjà été en cessation de paiement. Cependant, après un plan de redressement ayant duré 6 ans le journal a épongé l'intégralité de ses dettes même si l'association qui édite le journal a démarré l'année les poches vides.

[Cliquez ici pour faire un don défiscalisé à notre confrère Le Ravi](#)

'Comm'une actu' : nouvelle application anglaise au service de l'information de proximité

www.communeactu.fr, vous connaissez ? Il s'agit là d'une nouvelle application inédite lancée par la municipalité des Angles. Objectif ? Mettre entre les mains des citoyens un outil simple avec accès immédiat et en temps réel à toutes les informations de proximité. Une application qui remet au goût du jour l'économie collaborative.

12 communes l'ont déjà adoptée, dont cinq dans le Gard : Clarensac, Saint-Côme et Maruéjols, Saint-Mamert-du-Gard, Souvignargues et Les Angles. Forte de ses milliers de téléchargements et de près d'1 million de consultations d'actualités, l'application poursuit son excellent démarrage. Elle vient ainsi en complément du [site internet](#) de la commune qui s'est dernièrement refait une beauté en devenant plus intuitif, design et fonctionnel.

Écrit par le 22 novembre 2024

Pourquoi cette application ?

Le confinement aura au moins eu le mérite de se réinventer, de retrouver du lien sur la toile et de valoriser l'entraide. « La mairie souhaitait aider les commerçants pendant cette période difficile et leur permettre de diffuser toutes leurs informations », explique [Christel Froc](#), adjoint déléguée à la communication à la mairie des Angles. Qu'à cela ne tienne, Comm'une actu naît en octobre 2020. Au sein d'une commune, les acteurs de la vie locale que sont les mairies, les associations et les acteurs de la vie économique, sont de plus en plus à la recherche de nouveaux outils de communication afin d'informer en temps réel leurs concitoyens ou de promouvoir leurs actions. Pour répondre à ces besoins, [Digitalfit](#) (éditeur de solutions logicielles) propose cette solution à la municipalité qui l'adopte très rapidement. « Ils se sont présentés avec cette application destinée aux collectivités qui offre la possibilité à tous les acteurs de vie locale de pouvoir échanger ». 'Comm'une actu' est disponible gratuitement sur [iOS](#) et [Android](#).

Les news locales depuis votre smartphone

Pour les citoyens, 'Comm'une actu' est la solution pour ne rien manquer des actus sportives, associatives, économiques et autres promotions des commerçants. Les citoyens sont informés en temps réel de toutes ces informations depuis le smartphone : résultat des rencontres sportives de ses enfants, promotions de son primeur favori, programme de la fête communale, menu du jour de son restaurant favori, tout est disponible selon les communes sélectionnées sur l'application.

Quel village vous intéresse ?

Les administrés peuvent également être informés de l'actualité au-delà des limites administratives de leur commune. En effet, les utilisateurs de l'application ont la possibilité avec 'Comm'une actu' de sélectionner les villages qu'ils souhaitent suivre. D'ailleurs, une sélection d'actualités est proposée par défaut en fonction de la localisation, sélection modifiable à tout moment. Sur ce principe, il est par exemple tout à fait possible de consulter les informations importantes de son commerce préféré qui se trouve à quelques kilomètres dans la commune voisine. Par ailleurs, le fil d'informations est personnalisable selon les intérêts, les parents sans enfant pourront par exemple décocher les actualités autour de la vie scolaire.

Un outil simple et efficace

Pour les municipalités, seules à pouvoir s'abonner, 'Comm'une actu' est un service qui renforce le lien de proximité avec les concitoyens grâce à l'usage mobile et les notifications en temps réel, tout en renforçant la qualité du service public. Cet outil permet d'augmenter la visibilité des informations municipales, celles-ci se trouvant dans une application qui présente de multiples informations utiles aux concitoyens (vie associative et économique). Presque indispensable dans le contexte actuel, pour diffuser notamment des informations liées à la crise sanitaire, au déconfinement, à la réglementation en vigueur, etc.

Ecrit par le 22 novembre 2024

Signalez à tout moment

La fonction de signalement citoyen augmente encore l'interaction avec la population en permettant aux habitants de signifier à la municipalité tout désagrément intervenant sur le domaine public (déchets sauvages, problème de voirie, d'éclairage public etc), leur donnant ainsi la possibilité d'être également acteurs de la vie communale.

Comm'une actu a également l'immense avantage de donner la parole aux associations, entreprises, producteurs et autres acteurs de la vie économique, et ce sans aucune gestion de la mairie. Seules les actualités de la commune sont à la charge de celle-ci. La municipalité peut, si elle le désire, réaliser une modération totale ou partielle des flux d'actus avant publication pour relecture/correction. Comm'une actu possède donc les avantages d'un réseau social sans ses inconvénients : pas de commentaires possibles sur les actualités diffusées, pas de publicités, pas de ciblage ou de suggestion de contenu. « En mettant Comm'une actu gratuitement à la disposition de toutes les forces vives de leur territoire, les municipalités adressent un message fort de soutien aux associations, restaurateurs, commerçants, artisans dans cette période si difficile où la proximité et la dynamique locale sont tellement importantes. »

13 000€ financés par la commune des Angles

Pour le moment, la ville prend en charge la totalité du coût financier. « Nous avons soumis une demande auprès de la Banque des territoires, qui peut aller jusqu'à 80% de l'investissement réalisé par la commune », précise Matthieu Vinas, Directeur général des services de la commune des Angles. La mairie prend en charge la mise en place de l'application et les frais occasionnés, et n'envisage aucune tarification à destination des communes adhérentes pour le moment. « Nous verrons d'ici 2 ans si les retombées sont au rendez-vous et si les acteurs du dispositif obtiennent pleine satisfaction. » Et d'ajouter : « nous leur mettons à disposition un outils clé en main, à eux de se l'approprier afin de multiplier les canaux de communication ».